

LES RESSOURCES NATURELLES

L'IMPLANTATION D'UNE RAFFINERIE D'URANIUM DANS LE BASSIN DE SUDBURY COMME PALLIATIF AUX LICENCIEMENTS DANS L'INDUSTRIE DU NICKEL

M. John Rodriguez (Nickel Belt): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources, c'est à dire au ministre qui ne fait rien.

Des voix: Oh, oh!

M. Rodriguez: Trois mille emplois ont disparu au cours du week-end dernier et le ministre a refusé d'agir. Ces mises à pied auront des conséquences graves dans le bassin de Sudbury dont l'économie dépend d'une seule industrie. Le conseil régional de Sudbury, avec l'appui de Votre Honneur et sur ses conseils, a présenté une pétition au cabinet pour qu'il demande à l'Eldorado Nucléaire de construire une raffinerie d'uranium dans le bassin de Sudbury. Le ministre pourrait-il nous dire si lui et les collègues de son cabinet ont décidé d'honorer cette demande présentée par Votre Honneur et la population du bassin de Sudbury? Sinon, prévoit-on de prendre cette décision?

L'hon. Alastair Gillespie (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Monsieur l'Orateur, un certain nombre de régions de l'Ontario ont manifesté leur intérêt pour une deuxième raffinerie d'uranium de l'Eldorado. Le gouvernement a fait une étude d'un certain nombre de cas, mais il n'est pas encore possible d'annoncer officiellement les résultats. Le ministère travaille actuellement à ce dossier. Il a été question de la région de Sudbury, mais c'est à peu près tout ce que je peux dire pour le moment.

* * *

L'INDUSTRIE

LES POURPARLERS AVEC LES FABRICANTS D'AUTOMOBILES AU SUJET DE L'EMPLACEMENT DES USINES

M. John Rodriguez (Nickel Belt): Monsieur l'Orateur, ma question supplémentaire s'adresse au ministre de l'Industrie et du Commerce. Étant donné les conséquences des mises à pied dans le bassin de Sudbury dont je viens de parler et étant donné que le ministre a déclaré le 2 février à la Chambre, qu'il était en pourparlers avec les trois grands fabricants d'automobiles qui envisagent d'implanter des usines de fabrication de pièces détachées au Canada, notamment à Windsor, le ministre pourrait-il nous dire si, au cours de ces pourparlers, il a été question d'autres emplacements possibles, plus particulièrement dans le bassin de Sudbury?

● (1502)

L'hon. Jack H. Horner (ministre de l'Industrie et du Commerce): Monsieur l'Orateur, il a effectivement été question d'autres emplacements au cours de ces pourparlers et, en ce qui concerne l'Ontario, les compagnies d'automobiles en ont envisagé plusieurs, y compris, je crois, Sudbury.

Privilège—M. Broadbent

LES RELATIONS FÉDÉRALES-PROVINCIALES

LA PRÉSENCE DU MINISTRE À LA CHAMBRE ET NON À LA CONFÉRENCE DES PREMIERS MINISTRES

M. J. P. Nowlan (Annapolis Valley): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Relations fédérales-provinciales. Étant donné qu'en ce moment même à deux pas d'ici, au Centre de conférences, le premier ministre et les chefs de gouvernement provinciaux se sont réunis pour discuter des relations fédérales-provinciales, je voudrais savoir si le ministre d'État aux Relations fédérales-provinciales s'est délibérément abstenu d'assister à cette conférence dans l'espoir d'aider à résoudre les problèmes entre le gouvernement fédéral et les provinces ou s'il a été prié de se tenir à l'écart.

[Français]

L'hon. Marc Lalonde (ministre d'État chargé des Relations fédérales-provinciales): Monsieur le président, ma présence aujourd'hui était requise à la Chambre afin de susciter une question de la part de l'honorable député.

* * *

[Traduction]

QUESTION DE PRIVILÈGE

M. BROADBENT—LA RÉPONSE DU VICE-PREMIER MINISTRE AU COURS DE LA PÉRIODE DES QUESTIONS

M. Edward Broadbent (Oshawa-Whitby): Monsieur l'Orateur, je soulève la question de privilège relativement à la réponse qu'a fournie aujourd'hui à la Chambre le vice-premier ministre (M. MacEachen) au sujet du maintien de la décision du gouvernement de mettre en discussion le bill C-25.

Je tiens à dire, parce que le premier ministre n'est pas ici pour se défendre, que le vice-premier ministre a induit la Chambre en erreur lorsqu'il a dit que le premier ministre de la Saskatchewan, M. Allan Blakeney, appuyait la position du gouvernement. Aujourd'hui, à la conférence des premiers ministres, le premier ministre de la Saskatchewan a répété encore une fois que le Nouveau parti démocratique était d'accord pour que le pipe-line soit construit, à condition qu'on garantisse des emplois aux Canadiens. C'est exactement le contraire ce que prévoit ce bill.

Je soulève la question de privilège parce qu'en mettant ce bill à l'étude cet après-midi, le gouvernement insulte l'intelligence de chaque député et tourne en dérision les délibérations de la Chambre. Si l'on veut que les débats à la Chambre des communes sur une mesure législative aient du sens, il faudrait, normalement que nous sachions, en substance, de quoi nous discutons. La réponse qu'a donnée cet après-midi à la Chambre le vice-premier ministre était, en fait, inouïe.

Selon le raisonnement du vice-premier ministre, nous avons tout le loisir de débattre cette mesure aujourd'hui, demain, après-demain et, je suppose, ad nauseam, mais il nous assure que nous n'aurons pas à prendre de décision là-dessus tant que l'Office national de l'énergie n'aura pas présenté sa recommandation finale. Jusqu'où peut-on aller dans l'absurde? Selon le raisonnement du vice-premier ministre, cela signifie que nous risquons pour ainsi dire d'avoir à reprendre tout le débat une fois que l'Office national de l'énergie aura rendu sa décision.